

Copie Certifiée Conforme  
à l'original

## **AIR PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**

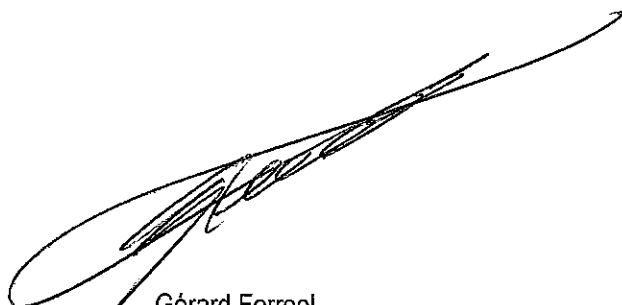
Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

"Le Noilly Paradis" - 146 rue Paradis  
13006 Marseille

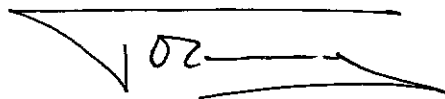
---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012



Gérard Ferreol  
Trésorier d'Air PACA



Pierre-Charles Maria  
Président d'Air PACA

## AIR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

"Le Noilly Paradis" - 146 rue Paradis  
13006 Marseille

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

---

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AIR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la 3<sup>ème</sup> partie de la note "Evènements importants survenus en début d'exercice" de l'annexe qui expose l'harmonisation du mode de calcul de la provision pour pension.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la 3<sup>ème</sup> partie de la note "Evènements importants survenus en début d'exercice" de l'annexe expose l'harmonisation du mode de calcul de la provision pour pension résultant de l'opération d'apport-fusion.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

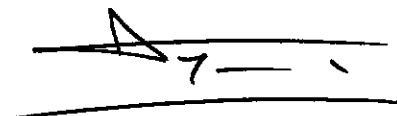
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 3 juin 2013

Le Commissaire aux Comptes

**Deloitte & Associés**



**Hugues DESGRANGES**

# COMPTES ANNUELS

Bilan  
Compte de résultat  
Annexe

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2012			31/12/2011
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 712 587	2 450 794	261 793	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	1 246 801	460 618	786 183	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 204 196	6 594 086	1 610 110	
	Autres immobilisations corporelles	2 746 777	2 272 930	473 847	
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 139	488	7 651		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>14 918 500</b>	<b>11 778 915</b>	<b>3 139 585</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	4 066 232	43 197	4 023 035	
	Autres créances	5 622		5 622	
Valeurs mobilières de placement	551 897		551 897		
Disponibilités	692 720		692 720		
Charges constatées d'avance	35 642		35 642		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 352 113</b>	<b>43 197</b>	<b>5 308 916</b>		
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 270 612</b>	<b>11 822 112</b>	<b>8 448 501</b>		

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

## ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2012	31/12/2011
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	47 074	
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	1 125 000	
	Report à nouveau	55 456	
	Résultat de l'exercice	(62 764)	
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 164 765</b>	
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 435 350		
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>4 435 350</b>		
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>5 600 115</b>		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	307 798		
<b>Total des provisions</b>	<b>307 798</b>		
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	810 725	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721 024	
	Dettes fiscales et sociales	661 754	
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	948		
Produits constatés d'avance	346 138		
<b>Total des dettes</b>	<b>2 540 588</b>		
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 448 501</b>		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(62 764,32)	0,00	
(1) Dont à moins d'un an	2 333 139		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	551 897		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2012	31/12/2011
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	239 521	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	4 754 531	
	Dons	15 000	
	Cotisations	42 078	
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	2 865	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 870	
	Autres produits	954 511	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>6 011 377</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	2 225 923	
	Impôts, taxes et versements assimilés	216 061	
	Rémunération du personnel	1 649 234	
	Charges sociales	836 433	
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	977 063	
	Dotations aux provisions	80 560	
	Autres charges	32 617	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 017 891</b>	
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>(6 514)</b>
<b>Produits financiers</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	8 475	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
<b>Charges financières</b>	Intérêts et charges financières	11 714	
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 239)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)</b>		<b>(9 753)</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels	6 989	
	Charges exceptionnelles	70 000	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(63 011)</b>	
<b>Impôts sur les sociétés</b>	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	10 000	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>6 036 841</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>6 099 605</b>	
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(62 764)</b>	
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS EN DEBUT D'EXERCICE**

L'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2012 a entériné l'apports fusions par création des associations ATMO PACA et AIRFOBEP en transmettant l'intégralité de leur patrimoine au 1er janvier 2012, la structure ayant désormais pour dénomination sociale AIR PACA et son siège social au 146, rue Paradis 13006 Marseille, l'exercice social 2012 étant le premier exercice de la nouvelle entité créée. Il est à noter que les deux structures ATMO PACA et AIRFOBEP n'ont pas procédé à d'arrêté de comptes au 10 janvier 2012. En effet le projet de traité de fusion en son article 5.3 prévoyait une date de reprise de l'ensemble du patrimoine au 1er janvier 2012. En conséquence le premier exercice social de la structure AIR PACA est de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Les soldes de début d'exercice des tableaux des immobilisations, des amortissements, des provisions, des fonds dédiés représentent les montants apportés par les deux structures. Quant à la colonne augmentations du tableau de suivi des fonds associatifs, les montants sont les capitaux propres des deux associations fusionnées. Celui-ci n'indique aucune affectation de résultat en raison du premier exercice social de la structure.

A la suite de la fusion, les méthodes d'évaluation des engagements des indemnités de départ à la retraite ont été harmonisées. Ce processus a conduit a une modification du montant inscrit dans les comptes annuels d'AIRFOBEP. Un montant de 31.304,19 € a été imputé sur le compte "report à nouveau" de cette structure.

Les charges exceptionnelles de 70 000 € représentent deux subventions enregistrées à tort par AIRFOBEP sur son exercice social 2011. En effet elles avaient déjà été enregistrées et acquittées en 2010. Ces deux subventions figuraient dans le poste créances à l'actif du bilan 2011 d'AIRFOBEP.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en l'occurrence le plan comptable général 1999 ainsi que le règlement numéro 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe l'image fidèle, de la comparabilité et de la permanence des méthode, de la continuité de l'activité (PCG.art.120-1).

Le bilan de l'exercice présente un total de 8 448 501 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 6 036 841 euros et un total charges de 6 099 605 euros, dégageant ainsi un résultat de -62 764 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2012 et finit le 31/12/2012.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base (PCG.art.120-2 et art.120-3) :

- régularité,
- sincérité,
- importance relative,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **Options retenues dans le traitement des actifs dans le cadre du règlement CRC 2004-06**

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer un actif ne sont pas activés.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et financiers. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La décomposition des immobilisations antérieures au 1er Janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

* concessions et droits similaires	1 à 3 ans
* installations, agencements, aménagements sur constructions	10 ans
* matériel et outillage	3 à 5 ans
* installations, agencements, aménagements divers	10 ans
* matériel de transport	3 à 5 ans
* matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
* mobilier	10 ans

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients qui seraient présentées dans le tableau de financement, le cas échéant, seraient

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Valeurs mobilières de placement

L'association a confié à la BPPC par une convention de gestion de trésorerie, le placement des liquidités dont elle dispose, en lui demandant de veiller à respecter la nature des titres achetés afin que la structure ne soit pas fiscalisée sur les revenus financiers générés. L'organisme financier a créé un compte bancaire miroir qui enregistre les opérations de souscriptions et de rachats de valeurs mobilières sans mouvement réel de trésorerie du compte courant bancaire. De ce fait le compte géré présente un solde créditeur. Afin de préserver une meilleure lisibilité des comptes annuels le solde du compte géré est compensé par celui du compte courant lors de sa présentation.

Une provision pour dépréciation des titres égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Subventions d'investissement

En raison des contraintes de fonctionnement inhérentes aux activités des associations agréées de la surveillance de la qualité de l'air, l'ensemble des immobilisations ne sont pas renouvelables par l'association. De ce fait, les subventions d'investissement sont inscrites dans les comptes de classe 13 "subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés.

L'association a décidé d'appliquer les recommandations préconisées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables mentionnées dans le guide "Associations". Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice sont comptabilisées sur le compte 7571 "quotes-parts des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association". Cette imputation permet de faire figurer en résultat d'exploitation les dotations d'amortissement et les quotes-parts de subventions d'investissements. Seules les quotes-parts de subventions d'investissement afférentes à des biens sortis en cours d'exercice figureront en résultat exceptionnel.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Engagements indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à partir des effectifs réels de l'association à la fin de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté acquise à cette date. Elles sont comptabilisées pour leurs montants bruts chargés et portées sur le compte "provisions pour pensions et obligations similaires" au passif du bilan.

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2012
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt.p.a.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	2 533 275		179 312			2 712 587
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 533 275</b>		<b>179 312</b>			<b>2 712 587</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre	832 800					832 800
sur sol d'autrui	124 902					124 902
instal. agencet aménagement	289 099					289 099
Instal technique, matériel outillage industriels	7 575 096		629 101			8 204 196
Instal., agencement, aménagement divers	31 838					31 838
Matériel de transport	234 402		17 617			252 019
Matériel de bureau, mobilier	2 300 589		162 331			2 462 920
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 388 725</b>		<b>809 049</b>			<b>12 197 774</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 440		2 698			8 139
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 440</b>		<b>2 698</b>			<b>8 139</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 927 440</b>		<b>991 060</b>			<b>14 918 500</b>

ANNEXE - Elément 3

# Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2012
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 271 005	179 789		2 450 794
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 271 005</b>	<b>179 789</b>		<b>2 450 794</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre	144 204	33 312		177 516
	sur sol d'autrui	85 305	5 191		90 496
	instal. agencement aménagement	164 257	28 349		192 606
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 090 367	503 719		6 594 086
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	29 855	268		30 123
	Matériel de transport	210 115	9 679		219 794
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	1 806 255	216 758		2 023 013
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 530 359</b>	<b>797 274</b>		<b>9 327 633</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>10 801 364</b>	<b>977 063</b>		<b>11 778 427</b>	

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	270 434	37 363		307 798
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chgcs sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>270 434</b>	<b>37 363</b>		<b>307 798</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	488			488
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients		43 197		43 197
Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>488</b>	<b>43 197</b>		<b>43 684</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>270 922</b>	<b>80 560</b>		<b>351 482</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		80 560		

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2012	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 139		8 139
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 066 232	4 066 232	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	5 622	5 622		
Charges constatées d'avances	35 642	35 642		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>4 115 635</b>	<b>4 107 496</b>	<b>8 139</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2012	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	551 897	551 897		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	258 828	51 379	207 449	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	721 024	721 024		
	Personnel et comptes rattachés	241 897	241 897		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	297 387	297 387		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 237	8 237		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	114 232	114 232		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	948	948			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	346 138	346 138			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 540 588</b>	<b>2 333 139</b>	<b>207 449</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		49 318			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.08

## Evaluation d'éléments d'Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2012	An Bilan	Prix marché
Approvisionnements et marchandises				
Valeurs mobilières de placement	PORTEFEUILLE TITRES		551 897	551 897

ANNEXE - Elément 6.09

## Avances aux dirigeants

	31/12/2012	31/12/2011
NON APPLICABLE		
<b>TOTAL</b>		

ANNEXE - Elément 6.10

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2012

Total des Produits à recevoir		748 099
Autres créances clients		748 099
<i>CLIENTS FACTURE A ETABLIR</i>	748 099	

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2012

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>613 123</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>182 207</b>
<i>FOURNISSEURS FACT.N.PARVENUES</i>	182 207	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>429 967</b>
<i>DETTES PROV.CONGES PAYES</i>	185 605	
<i>DETTES PROV.PRECARITE</i>	23 894	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	20 014	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONG.PAYES</i>	89 971	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRECARITE</i>	12 309	
<i>ORGANISMES SOCIAUX CHG.A PAYER</i>	9 656	
<i>ETAT CH.A PAYER S/CONGES PAYES</i>	11 774	
<i>ETAT CH.A PAYER S/PRECARITE</i>	1 744	
<i>ETAT CH.A PAYER S/CONTRIBUTION</i>	1 630	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	73 370	
<b>Autres dettes</b>		<b>948</b>
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	948	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2012
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>35 642</b>
ABONNEMENT DOCUMENTATION	01/01/2013 31/12/2013	684	
LOCATION MOBILIERE LONGUE DUREE	01/01/2013 31/03/2013	1 059	
ASSURANCE	01/01/2013 31/12/2013	18 850	
ABONNEMENT TELECOMMUNICATION	01/01/2013 31/03/2013	1 775	
MAINTENANCE	01/01/2013 31/10/2013	1 273	
CONVENTION UNIVERSITE DE PROVENCE	01/01/2013 30/06/2013	12 000	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>35 642</b>

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2012
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>346 138</b>
INST.MEDITERRANEE GOUV'AI RNACE	01/01/2013 31/12/2015	116 852	
DREAL CARRIERE PRSE	01/01/2013 31/12/2013	20 000	
DREAL CHAUFFAGE BOIS	01/01/2013 31/12/2013	14 800	
DREAL PARTICULES PM	01/01/2013 31/12/2013	40 000	
REGIONE LIGURIA AERA ALCOTRA	01/01/2013 30/06/2013	41 217	
REGION PACA EQUAIR AIR INTERIEUR	01/01/2013 31/12/2013	8 752	
UNPG UNICEM	01/01/2013 31/12/2013	7 000	
DREAL EXPERT AIR INTERIEUR	01/01/2013 31/12/2013	20 000	
REGION PACA PART'AERA	01/01/2013 31/12/2013	67 410	
MEDAD ALCOTRA AERA	01/01/2013 31/12/2013	10 107	
FONDS DEDIES			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>346 138</b>

## ANNEXE - Elément 6.13

## Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2012
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

N/A

## ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

	31/12/2012	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1,00	47 073,7000	47 073,70
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1,00	47 073,7000	47 073,70

ANNEXE - Elément 12

## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2012

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

INFORMATION FOURNIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20 DE LA LOI N° 2006-586 DU 23 MAI 2006 RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF, SUR LE MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS, BENEVOLES OU SALARIES.

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION NE SONT PAS REMUNERES, NOTAMMENT LE PRESIDENT, LE SECRETAIRE ET LE TRESORIER. L'INFORMATION DU SEUL CADRE DIRIGEANT DE L'ASSOCIATION N'A PAS ETE FOURNIE EN RAISON D'UNE LECTURE DIRECTE DE CET ELEMENT.

ANNEXE - Elément 13

**Effectif moyen**

Etat exprimé en euros

31/12/2012

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Etat exprimé en euros	
	31/12/2012	
Cadres & professions intellectuelles supérieures	24	
Professions intermédiaires		
Employés	16	
Ouvriers		
TOTAL	40	

ACTIVATION DROIT AU DIF 07/05/2004  
 ENGAGEMENT DIF AU 31/12/2012

TEMPS COMPLET

2 580 HEURES

TEMPS PARTIEL

866 HEURES



## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré		47 074		47 074
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		1 125 000		1 125 000
Report à nouveau		55 456		55 456
Résultat de l'exercice		(62 764)		(62 764)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		5 389 861	954 511	4 435 350
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>		<b>6 554 626</b>	<b>954 511</b>	<b>5 600 115</b>

ANNEXE - Elément 9

## Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2012
EMPRUNT	HYPOTHEQUE A PREMIERE DEMANDE SUR IMMEUBLE 146 RUE PARADIS 13006	B.P.P.C.	500 000	258 828
		TOTAL	500 000	258 828

## Tableau de suivi des fonds dédiés

<b>I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES</b>				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	10 000	10 000		
<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>		

<b>II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels NEANT				
<b>Total</b>				
Legs et donations NEANT				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL</b>				

## Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
ZAPA CPA AXE 2	10 000	10 000		
<b>Totalisation</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>		

# Annexe libre

Etat exprimé en euros

**LOCATION LONGUE DUREE**

CONTRAT N° Q0002284 001 PHOTOCOPIEUR MX3500N

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2012

A UN AN AU PLUS	0 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	0 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT N° 000 527 709 00 PHOTOCOPIEUR TOSHIBA 2330

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2012

A UN AN AU PLUS	3 279 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	8 198 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT N° 513 478 RENAULT CLIO AF-166-AC LOC-ACTION

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2012

A UN AN AU PLUS	3 481 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	870 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT N° D 3 120 443 RENAULT KANGOO EXPRESS CH-397-YD DIAC LOCATION

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2012

A UN AN AU PLUS	4 395 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	11 507 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €